

DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT



Année 2019
Année scolaire
2018/2019

ASSOCIATION :

DATE RÉCEPTION VILLE : __ / __ / ____

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT 2019

Association :

Rappel du dispositif :

La municipalité propose au Conseil Municipal d'attribuer sur demande écrite, une subvention d'un montant de 25 % de la dépense totale engagée pour l'achat ou le renouvellement d'équipement lié directement à l'objet même de l'association, **exclusion faite des équipements individuels ou à caractère administratif et/ou informatique.**

Cette subvention sera plafonnée à 650 euros par an et par association, pour un équipement identifié et ne s'applique pas au cumul des investissements prévus sur l'année.

Cette somme vous sera versée après acceptation de votre dossier et sur présentation de justificatifs relatifs à la réalisation de cet achat (facture acquittée datée après notification de l'attribution de la subvention par la ville).

Dossier à compléter :

OBJET :

LIEN AVEC LE BUT DE L'ASSOCIATION :

PLAN DE FINANCEMENT :

BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
		Part d'autofinancement de l'association	
		Subventions :	
		- Fédération, CDOS...	
		- Commentry	
		- Autres (préciser)	
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES	

Le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

Date et signature

Pièces à joindre : Devis...

Joindre un RIB obligatoirement